



encore le clocher!

D'après une photo prise
par Monsieur Denis Roux le
Dimanche 12 Janvier

n° 22

NOTRE VILLAGE VU PAR LES ENFANTS DE STE GENEVIEVE DES BOIS

Lors du 1er séjour des classes de neige de Ste Genevieve des Bois, nous avons demandé à leur instituteur, un petit mot pour le petit corpus.

Monsieur J.P. SAULNIER, instituteur à Ste Genevieve des Bois, nous a donc fait parvenir les textes suivants, écrits avec enthousiasme par ses élèves, dès leur retour à Ste Genevieve des Bois.

Nous adressons nos sincères remerciements à Mr SAULNIER et ses élèves, et si nous sommes fiers de vivre à Corps, nous sommes très heureux d'être jugés avec beaucoup d'indulgence et nous sommes prêts à les accueillir gentiment une prochaine fois :

1er élève - Corps nous a paru tranquille, les gens sont plus serviables qu'à Paris. Le paysage de vieilles maisons rend le relief des montagnes encore plus joli, surtout quand il est recouvert de neige. Les ruelles sont tranquilles. La pollution n'est pas au rendez-vous.

Ce qui nous plaît ici, c'est l'air pur de la montagne. Nous avons appris que Napoleon n'a pas couché dans l'hôtel rue des Fossés, mais dans la maison de retraite.

Nous regrettons de partir car Corps nous plaisait.

2ème élève : Mon impression sur Corps.

À Corps, la plupart des maisons sont vieilles, on y trouve très peu de maisons modernes, à Ste Genevieve c'est le contraire. On croise dans les rues de Corps, beaucoup de personnes âgées.

Dans le village de Corps, la circulation est rare à part la nationale 85, c'est à dire la route NAPOLEON où la circulation est très dense. Je trouve Corps très bien avec ses maisons particulières sur lesquelles on trouve des sculptures.

3ème - Le village de Corps est un village historique. Les maisons sont assez vieilles, le paysage qui entoure le village est magnifique l'église est belle.

On trouve des maisons vides, les maisons sont serrées, les rues étroites.

Il y a une maison de retraite, les noms des rues sont évocateurs du passé : rue des Fossés, rue du Temple, rue du Four, rue passe-vite, rue de l'hôpital, place des Brebis, place des Colporteurs.

Il neige beaucoup, et parfois il pleut, c'est le climat de montagne.

Des batailles s'y sont déroulées, et des maisons ont brûlé. Mais le village reste aussi beau.

À Ste Genevieve des Bois, on n'a pas de si beaux paysages et c'est encombré par les voitures.

Ici, pendant le séjour on n'a pas le temps de s'ennuyer, les habitants sont gentils.

À vous habitants de Corps, je dis que je voudrais bien habiter parmi vous. Corps, est un village qui me plaît bien.

Ce que je pense de Corps :

Corps est un village sympathique, où l'on accueille bien les gens (gentiment). Ce n'est pas comme dans tous les endroits où on les accueille mal (mechamment).

Ici, les maisons sont vieilles, quelques unes sont trop modernes et laides, elles ne collent pas à Corps (portail de l'école). Je pense que les gens qui vivent à Corps en sont fiers.

Nous avons été visiter Corps, et ce village nous a bien plu. Nous avons emprunté la rue de la Côte où il y avait des pierres sculptées, taillées, gravées dans les murs d'une maison. Toute la classe a vu les vieilles granges qui ressemblent à des greniers, où l'on montait des bottes de foin par une poulie. En passant par la nationale, nous avons vu une pancarte indiquant :

Isère ROUTE N° 65

CORPS

Aubessagne	-----	11 km
St Bonnet	-----	22 km
Gap	-----	37 km

Et Aubessagne n'existe plus ! C'est étonnant

Plus loin nous avons découvert le cadran solaire, avec ses chiffres romains.

Nous sommes passés dans la rue de l'Hôpital, où est gravé l'écusson de l'annexion de Corps.

Nous avons trouvé la maison où a couché Napoléon.

A l'intérieur de l'église se trouve à côté de La Sainte-Vierge, une dalle où il y avait gravé :

T H E D E

I U N L A R

que veut dire cette inscription en français d'aujourd'hui ?

La classe trouve que Corps est un village paisible, calme et ancien, qui se trouve sur une plate-forme formée par un glacier. Ce petit village qui a été célébré grâce à deux enfants qui ont vu la s^{te} Vierge, est encerclé par de belles montagnes.

Les corpatus entraperçoivent l'Obiou l'hiver quand il fait beau, et le voit tous les jours en été. Ils ont de la chance d'avoir une église illuminée la nuit par des projecteurs.

Nous sommes contents d'avoir connu un petit village.

La Classe de Ste Genevieve des Bois.

La tourmente ! 7

L'hiver 39-40 fut précoce, et particulièrement rigoureux.

D'abondantes suites de neige, gênaient la circulation des convois militaires, l'approvisionnement des troupes et de la population.

Les soldats cantonnés dans la région, n'étaient pas les plus malheureux. S'ils couchaient dans les granges, ils trouvaient auprès des habitants un peu de chaleur et de réconfort quand le clairon sonnait l'extinction des feux.

Il n'en était pas tout à fait pareil pour ceux qui se trouvaient au "front" et pour les prisonniers.

Parmi ceux qui eurent la chance de retourner dans leurs foyers, beaucoup revinrent pieds et mains gelés.

La nationale 85 Grenoble Gay était minée à plusieurs endroits par les soldats du génie, qui avaient dressé des barrages gardés par des sentinelles. Pour franchir ces barrages un "laisser passer" était nécessaire.

La présence de ces soldats sur la route apportait un peu de sécurité à tous ceux qui se déplaçaient le plus souvent à pied. C'était mon cas.

Institutrice à Beaufin, lorsque mes occupations me le permettaient, je me rendais les jours de congé dans ma famille à Corps.

Les nouvelles de nos chers soldats devenaient de plus en plus rares. Le souci, l'angoisse s'installaient dans nos campagnes....



Quant aux bulletins météorologiques, ils n'avaient pas la précision de ceux d'aujourd'hui, soit à la radio, soit à la télévision. Très souvent les émissions étaient encore brouillées.

Pour arriver plus vite à la maison, j'empruntais les raccourcis et en dernier lieu la route nationale.

Un jour de la fin novembre, (c'était un mercredi), je quittais Beaufin à 16 heures, à la sortie des classes.

La matinée avait été calme et ensoleillée. Pourtant à midi, un petit nuage blanc, qui sortait de derrière Faraud, faisait dire à grand'mère ANDRIEU chez qui je prenais pension : "Vous partez aujourd'hui mademoiselle, que je vous vois préparer le sac tyrolien et chausser les chaussures de ski"?

- Oui, il fait froid mais beau, j'arriverai à Corps avant la nuit.

- "Attention! attention! regardez là-haut ce petit nuage blanc ne me dit rien de bon. C'est mauvais signe! Il peut encore neiger. Si le vent se lève, vous risquez d'avoir la souffrance. Ne traînez pas surtout.

Ses petits enfants (mes élèves) qui écoutaient notre conversation ajoutèrent : - Maitresse nous irons sur la route pour vous regarder monter de l'autre côté.

- "Au revoir madame, je rentrerai demain après midi", et me voilà partie faire ma classe.

(A quatre heures) comme disent les enfants, sac au dos, la canne à la main, bien chaussée, bien vêtue pour affronter les rigueurs de l'hiver je prenais la direction de Corps.

Au moment de prendre le chemin qui descend droit sur la route, je levais la tête.

Le petit nuage blanc avait grandi et était passé au-dessus de Faraud. Il s'avavançait en direction de la vallée du Drac poussé par le vent.

Assez vite j'arrivais sur la route qui conduit au Pont du Loup, on glissait sur les fesses, car les sources gelées avaient envahi le sentier. Il était à peu près impossible de se tenir debout.

Lorsque je passai sur le pont, un vent violent me plaqua contre le parapet, et c'est à "quatre pattes" que je parvins non sans peine, et après avoir perdu du temps, à l'autre extrémité. Le ciel devenait bas et s'obscurcissait partout. En gravissant le sentier au-dessus de La Pral, j'entendais les enfants qui criaient hou! hou! hou! hou! maitresse! mais en me retournant je ne les voyais pas!

Beaufin était déjà dans la brume et une averse de neige, s'abattait sur le village. Devant moi, la montagne de Boustigue, le village d'Aspres disparaissaient dans un épais brouillard.

La bise chassait les nuages dans tous les sens, ainsi que les flocons de neige qui commençaient à tomber en abondance. Pour monter plus vite, j'attrapai les touffes d'herbe, car je glissais sur la terre gelée.

Lorsque je parvins sur la route nationale, tous les nuages avaient fait leur jonction avec ceux qui me poursuivaient.

Le vent qui soufflait de plus en plus fort, ne poussait à gauche, à droite. Les flocons plus petits, mais serrés tourbillonnaient autour de moi. En quelques instants je ne distinguais plus rien, mais rien du tout. Tous les bruits se turent. Il n'y avait plus que le vent, la neige, et moi sur la route. Oui, j'étais sur la route, mais à quel endroit ?

La neige devenue poudreuse, se mit à "pousser" et recouvrait tous mes vêtements. La couche s'épaississait avec une telle rapidité que je ne parvenais même pas à distinguer la pointe de mes souliers. Les flocons pénétraient dans mes yeux, dans mes narines, dans la bouche. Je hoquetais, j'étouffais. Heureusement aidée de ma canne, je fonçais en avant, tête baissée car il fallait coûte que coûte, demeurer dans la bonne direction. En avançant lentement et avec beaucoup de peine j'essayais de situer ma position. Suis-je à la Croix d'Aspres? suis-je au Terraillé? Comment vas-tu réussir à franchir ce coin toujours venté, même par beau temps?

Aujourd'hui, il ne faut pas espérer rencontrer une voiture, alors je me mis à penser.

Le premier barrage se trouve à la "limite", là tu rencontreras les sentinelles. Appeler au secours, crier maintenant ne servirait à rien, et puis il fallait pouvoir le faire et je ne le pouvais pas. Courage! lorsque tu seras dans la première combe, le vent soufflera moins fort. Pour le moment tu ne t'arrêtes pas de marcher, sinon, le vent plus fort que toi te tient là immobile, et glacial, il te paralyse.

Avance comme tu pourras, mais surtout ne tombe pas. Dans la neige, tu ne pourras plus te relever. À gauche tu as le précipice à droite, c'est le caniveau et la montagne. Quelle chance as-tu ma fille! quelle chance, celle d'avoir fait la route par beau temps! Il faut parvenir à franchir le mauvais virage et ça ira mieux. Et puis il y a les sentinelles!

La rencontre d'un être humain dans pareille circonstance me réchauffait le cœur, car pantalon, blouson, bonnet, mouffles recouverts de neige gelée devaient être raides et gelés. Mon sac tyrolien, devenait lourd à porter. Soudain, je m'enfonçais dans une congère et butais contre un obstacle. C'était le barrage! mais où donc étaient les sentinelles pour m'aider à continuer ma route?

- Comment oses-tu imaginer que quelqu'un soit là immobile par un temps pareil? Marche ma fille, marche! la nuit est là, tu ne trouveras personne, personne pour venir à ton secours!

Alors, comme un automate, l'esprit vide, j'ai marché, j'ai gaffé dans un manteau de neige arrivant à mes genoux. Comment suis-je parvenue ce soir là à l'entrée de mon village mort, où pas une lumière filtrait à travers les carreaux? je ne le sais pas encore aujourd'hui! Comment suis-je parvenue au pied de l'escalier de la maison, je ne le sais pas davantage.

Ce que je sais très bien, c'est qu'épuisée je m'accrochais à la rampe et rassemblant le peu de force qui me restait, j'appelais maman! maman! Maman ouvrit la porte. En me voyant, elle cria "Mon Dieu". Soutenue par maman, je parvins jusque dans la cuisine.

Là appuyée sur un coin de la table, effondrée, je me suis mis à pleurer. A cet instant, à cet instant seulement je réalisais ce qui aurait pu se passer. Trop confiante dans ma jeunesse, faisant preuve de témérité, je pensais à grand'mère Andrieux qui avait vu juste. Pour ne pas avoir assez cru en son expérience de vraie paysanne, de solide montagnarde; c'est ainsi que j'aurai pu mourir bêtement.... à 20 ans.!

J. AIBOUET

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-
-:-:-:-:-
-:-:-:-
-:-:-
-:-
-:-

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

NICOLAS, petit frère de Franck et Cathy, 3ème enfant de Jeannine et Roger RIVIERE, petit fils de Mr et Mme Albert RIVIERE.

MICKAEL , premier enfant de Maryvonne et Michel GEISER, petit fils de Mr et Mme WERNER.

EMILY, premier enfant de Sylvie et Jean-François MANENT, petite fille de Mr et Mme Roger MANENT.

Nous présentons nos meilleurs vœux aux bébés et nos sincères félicitations à leur famille.

CARNET BLANC

Le samedi 28 janvier a eu lieu a Corps, le mariage de Monique MOUSSIER, fille d'André MOUSSIER et Hubert FRANTICH.

Le samedi 11 février a eu lieu à Lyon, le mariage de Sylvie GONTARD, fille de Mr et Mme Pierre GONTARD et petite fille de Mr et Mme Gustave TEMPLIER, avec Roger CANTRY.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos sincères félicitations à leur famille.

NECROLOGIE

Tous les corporatus ont appris avec tristesse le décès subit de Mme Rosa GAIBLARD.

Nous prenons part à la peine de sa famille et lui présentons nos sincères condoléances.

Le club du 3ème âge remercie de leur générosité Mr et Mme Louis FEBUSSE qui ont fait un don à leur caisse, lors du décès de Mme Rosa GAIBLARD.

" Doit-on fermer Boustigue purement et simplement?"

Copie d'une lettre adressée à Monsieur le Maire
et Messieurs les Conseillers par des vacanciers.

Boustigue, le 17/02/78

Nous sommes plusieurs familles de vacanciers habitués de l'hôtel Boustigue, tant en hiver qu'en été, et chaque famille avec de nombreux enfants. Nous sommes arrivés à la fin de la semaine dernière à Corps sans trop de difficultés et avons été très surpris et mécontents de ne pouvoir accéder à Boustigue, la route n'ayant pas été dégagée. Nous aurions très bien admis d'attendre quelque peu afin que la municipalité s'organise pour dégager la route, mais de là à être obligés de coucher à Corps plusieurs nuits sans avoir aucune certitude d'accès à l'hôtel, il y a une situation qui devient inadmissible dans la mesure où l'hôtel est ouvert et où nous avons versé des arrhes pour ce séjour de vacances scolaires de Février.

Nous pensons que l'hôtel étant sur la commune de Corps, doit être accessible, comme n'importe quel hôtel, ou alors il doit être fermé purement et simplement.

Nous avons pu y accéder dans des conditions difficiles et dangereuses avec une chenillette de l'hôtel après quelques jours de vacances perdus.

Maintenant se pose le problème du retour, le déneigement entrepris ayant été interrompu, le passage en chenillette étant devenu, paraît-il, impossible. Nous avons souvenir, l'an dernier, à la même époque d'une coulée de neige qui avait été dégagée en deux heures lors du retour de vacances, et il n'y a pas actuellement, que nous sachions, d'avalanches sérieuses sur la route de Boustigue, alors qu'il y en a eu ailleurs. Comme il n'est pas question de descendre à pied avec les enfants et les nombreux bagages, nous nous demandons si nous allons pouvoir reprendre notre activité professionnelle et les enfants leur scolarité à temps.

Nous vous demandons de vouloir bien prendre toutes dispositions utiles pour que cesse cette situation inadmissible et espérons qu'à l'avenir nous pourrions passer des vacances "normales" dans l'hôtel de notre choix.

Noms et adresses des signataires :

- Mr et Me Adida et leurs enfants, 37 Rue Montaigne, 13012 Marseille
 - Mr et Me Aiche et leurs enfants, Résidence M-Christine 13012; Marseille.
 - Mr et Me Meyere et leurs enfants, 191, AV. des Caillois, 13012, Marseille.
 - Mr et Me Muzelle et leur fils, 18 Rue d'Algérie 69001, Lyon.
 - Me Borelly, rue d'Italie, 1300 Aise, et ses petits-enfants.
 - Mr et Me Guizou et leurs enfants, 1 Av. des Alisiens, 13009, Marseille.
 - Mr Beneviso , La Joselette, Pierrefeu - 83390 Cuers.
 - Melle Bertri, 13 Rue J. Favre, 83450 Pierrefeu.
- " Ayant appris l'édition d'un journal local "le Petit Corpatus", nous aimerions y faire paraître la présente lettre".

Cette lettre est soumise, comme l'ont demandé ses signataires, à l'appréciation de la population de Corps, du Conseil Municipal et du Maire. Les comptes-rendus seront imprimés dans le prochain Petit Corpatus.

Au fait, à propos d'avalanches, ne sauriez-vous pas quelques histoires à nous raconter? Par exemple sur la "fameuse" avalanche qui a menacé la colonie, ou sur celles de boustigue, de la Salotte ...ou d'ailleurs. Ecrivez-nous, tous les articles seront les bienvenus.

La grand-mère Mathilde Charles, de la Salotte, disait à ses petits-enfants, il y a de cela trente cinq ans :
"Soyez prudents! Quand les avalanches ne sont pas descendues avant le 25 Mars, elles descendent après!"

Finalment...

Finalment, la route de boustigue a été réouverte le Samedi 18 Février en fin d'après-midi. Les touristes de l'hôtel ont donc pu redescendre avec, certes, quelques retards et inconvénients.

Il est à signaler, à titre d'exemple, que le hameau du Coin, situé sur la Commune de Corps, n'a pu être complètement déneigé que dans la matinée du Vendredi 17. Certains habitants du hameau, qui n'avaient plus de fuel pour le chauffage, n'ont pu être livrés que le Samedi 18, au matin.

Je voudrais rendre hommage au courage et au dévouement des Ponts et Chaussées, dont les équipes ont travaillé jour et nuit dans des condi-

tions extrêmement pénibles; n'oublions pas que si la direction de nombreuses voitures est assistée...celle des chasso-neige ne l'est presque pas!

Gérard Gardin

Le Petit Cerpatus relève dans le dictionnaire :

Chasse-neige = nom masculin, invariable.

UNE BONNE NOUVELLE

Les crédits, d'un montant de 314.800 F., sont annoncés à la Mairie, par lettre officielle. Ils sont destinés, à l'instigation de l'Académie, à la création d'une Maternelle "trois étoiles". Les travaux pourront donc débuter au Printemps.

PARENTS D'ÉLÈVES, QU'EN PENSEZ-VOUS?

Certains Parents d'élèves ont émis le souhait de voir leurs enfants travailler le Mercredi matin afin de libérer le Samedi matin. Effectivement, ce changement d'emploi du temps est toléré dans certaines écoles. Qu'en pensez-vous? Réfléchissez aux avantages et inconvénients. Le Comité, ayant été saisi de l'affaire, devra se réunir pour en discuter avec le personnel enseignant. Un vote pourra peut-être élucider le problème.

BIENTÔT LA PÊCHE !

Eh oui, c'est bientôt l'ouverture de la pêche attendue de tous, jeunes, moins jeunes et anciens. Tout le monde, j'en suis sûr, attend ce jour avec impatience ; et, sur la route menant au Sautet et aux chemins innombrables conduisant à la Sézia, combien de pêcheurs se diront "Cette année, c'est moi qui prendrai la plus grosse!" La plus grosse quoi? Truite! Evidemment. A Corps, on ne parle presque que de la truite, ce poisson qui, préparé avec délicatesse et savoir est un mets apprécié et savoureux. Ceux qui aiment le calme et la détente trouveront leur paradis au lac du Sautet où ils pourront installer leurs lignes et surveiller en somnolant leurs bouchons. Les sportifs aiment la Sézia, ce torrent qui vient de la Salotte et se jette à proximité

Suite page suivante

QUI PAIERA?

Pour calmer les inquiétudes de certains, voici quelques précisions concernant les événements du Dimanche 12 Février.

L'évacuation de la Colonie Ste-Geneviève et de la villa Ricard a été décidée par la Préfecture, suite à des interventions particulières; un vent de panique soufflait sur Corps, ce matin là... Tombera-t'elle? Il y a si longtemps! Vous plaisantez! Je n'étais pas encore né! Il paraît qu' "Elle" est descendue jusqu'au lac... Mais non! Ce sont des histoires, d'ailleurs, Elle ne s'est jamais décrochée! Et certains de rire, et d'autres de s'interroger en entendant de bien mauvaises nouvelles surgir de la vallée de la Sculoise : là-bas, et ce n'est quand même pas très loin, chez les collègues du Dévoluy, les coulées se font de plus en plus nombreuses... Alors, puisqu'un peu de prudence évite souvent de gros ennuis, les services de la Sécurité, décident la fermeture de la route de la Salette, l'évacuation des logements situés sur un éventuel parcours de l'avalanche, et le survol des lieux par un hélicoptère ... D'une pierre, deux coups : un spécialiste repèrera la qualité et la quantité de neige au sommet et puis le pain et le courrier seront livrés aux hameaux de la Salette. Quelle animation sur la Place Napoléon ! A la plus grande joie des petits...et pourquoi pas l'avouer, des grands... l'hélicoptère rouge se pose et décolle plusieurs fois dans un grand tourbillon de neige poudreuse. Lorsque l'on pose, enfin, les appareils photo et les caméras, lorsque l'hélicoptère s'envole une dernière fois, une question vient à l'esprit de nombreuses personnes : Qui paiera?

La venue de l'hélicoptère et sa prospection en montagne sont entièrement à la charge du Département, sur un crédit spécial... Il n'y aura aucune répercussion sur le budget communal. Entre nous... CUF!

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

POUR SKIER A SUPERDEVOLUY

A partir du Dimanche 19 Février, et jusqu'au 5 Mars, la navette Corps-Superdévoluy, ne cessera de fonctionner.

Départ, tous les matins à 9 H. 15 et retour à Corps vers 17 H. 30.

Prix aller-retour : 5 Fr.

Locuteurs de moublés, faites le savoir à vos locataires.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

du barrage du Sautet. On y trouve les meilleures truites, quelquefois saumonées : leur chair est rosée et très fine. Les Corpatus-Pêcheurs sont des "lève-tôt"; il est chose courante que de voir, à l'aube, à pied, à vélo ou en voiture, les pêcheurs qui se dépêchent de peur de rater le moindre instant de leur distraction favorite. Le soir, au bistrot, venez les voir et les entendre au moment de l'appétitif! Vous passerez un joyeux moment, je vous l'assure. L'un dira : "J'en ai pris une comme ça!", "J'en ai raté une grosse comme mon bras!", un autre fera de la place autour de lui, pour expliquer à grands coups de gestes comment il a pu la louper, cette truite et comment il l'aura, la prochaine fois. Il sait où elle se cache et ne comptez pas sur lui pour qu'il vous dévoile son "coin"! Allons! Amis pêcheurs! Tous à vos cannes et ne venez pas nous dire, à la fermeture que vous n'avez rien pris pendant la saison. Personne ne vous excusait. Mais je ne m'en fais pas, à Corps, on sait s'y prendre... Non dé gu !

S. COSTA

+++++

HISTOIRE D'UN CHANTIER : L'ECOLE

Par l'intermédiaire de M. Paulin, j'ai été, un jour, présenté à Corps et à son Maire. Avec Mr Marie, nous avons eu le plaisir de récupérer des portes qui étaient restées fermées depuis très longtemps. Pour prendre des mesures d'état des lieux, nous avons pénétré dans les locaux à l'aide de lampes de poche et de balais pour faire face aux structures raffinées et savantes des toiles d'araignées!

La seule arme efficace fut la patience et le retour sur place, pour comprendre le "pourquoi" de ces murs, qui ont vu des générations d'usagers (prison probablement, gendarmerie construite sur la muraille de la ville). On distingue d'ailleurs les fondations d'un mur de fortification, qui traverse Grand-Rue, pour aboutir à l'église. C'est ainsi qu'était protégé Corps, autrefois.

Il restait à savoir où placer les locaux et quels locaux seraient nécessaires. Cantine, chauffarie, salle de propreté, vestiaires, cuisine, etc...? Je me suis mis à l'écoute du désir de la commune, et ensuite, j'ai pu parvenir à une image cohérente, en tenant compte des problèmes administratifs et des normes techniques.

Quand à l'exécution des travaux, tâche difficile mais passionnante, il a fallu faire vite! N'est-ce pas ainsi que vivent les hommes

aujourd'hui? Sur place, il a fallu trouver des solutions à certains problèmes techniques. L'ancien bâtiment n'avait connu ni architecte ni ingénieur, mais seulement le travail d'artisans qui avaient su lui conférer son volume sobre et imposant. Sa dernière vocation ayant été celle d'école campagnarde, on peut dire que c'est grâce à cette motivation que l'atmosphère du chantier a été remplie de dévouement. Car, construire pour des enfants, n'est-ce pas une tâche sacrée?

En dehors des surprises techniques (laissons les de côté) on a découvert un puits dans la cour; on a aussi pu conserver les grilles d'une cubillette (actuellement la cuisine!) qui, dans un futur musée local, pourraient témoigner du passé de Corps (pourquoi pas?). On a vu tout le monde, comme par exemple un Dimanche soir, ingénieurs-chef-effagistes et Conseillers Municipaux, travailler de leurs propres mains!

En souvenir de cette période, je t'écris, petit Corps, ces mots pour t'encourager à aller à ton école et faire encore mieux, plus tard, pourquoi pas! A titre personnel, je remercie messieurs Blanc, Mégias, Gardin, F. Bonnet et Madame Pélissier.

Monsieur Elias

§§§§§§§§§§§§§§§§

Il a été perdu :

- une montre Kelton, fillette, acier blanc, devant le magasin papeterie-journaux - souvenirs. S'adresser soit à Me Vélensck, soit à la Gendarmerie.

§§§§§§§§ §

P R E A M B U L E -

POURQUOI A. R. G. I. L. E. ?

-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-

Suite à la présentation de notre Association et de notre communauté thérapeutique, je vous présente l'Enjeu de l'Institut d'Accueil, et le projet éducatif qui font partie de notre ligne de conduite dans la poursuite de notre action auprès de toute personne en difficulté.

Nous avons dès le début de notre activité, voulu nous démarquer des communautés de vie par une volonté d'être thérapeutiques.

Je pense que Marcel DI-SPIGNO développera dans le prochain numéro pourquoi nous voulons que la thérapie reste le point le plus important de notre communauté.

Béatrice DI-SPIGNO

L'ENJEU -

Des quatre coins de la "déprime", ils débarquent un jour, leurs maigres valises remplies de solitude.

À 18 ans, ils ont tout vu et se désintéressent de tout ; ils sont passés déjà entre mille mains, et de ces mille mains, ils ont appris à se défier.

Ils débarquent stéréotypés par l'hôpital ou la prison, et n'ont plus rien à perdre, leur vie peut-être, leur liberté sûrement. Là en tout cas ce qu'ils y mettent eux, sur la balance, quand d'autres n'y risquent que leur confort.

Ils vont passer neuf mois avec nous, neuf mois de gestation pour renaître à la vie. Reste à savoir si elle est possible cette gestation, si nous ici, la rendons telle et si là-bas, dehors, conjointement, elle est permise.

Reste à savoir aussi s'ils auront la force

* * * * *

de la vie du groupe auquel il appartient. Cette vie est ponctuée par des exigences relationnelles :

- quatre heures de travail sont exigées, des chantiers sont ouverts (jardin, peinture, maçonnerie) qui permettent une relation authentique, à travers des problèmes précis, palpables, et non cette relation artificielle dans le cadre d'une institution classique avec le schéma soignant-soigné où tout tourne en rond autour de la personnalité du soignant avec tout l'arbitraire que cela suppose, sans parler des dangers.

- quatre heures de formation sont également obligatoires et comprennent une heure de sport, une heure d'atelier (travaux manuels) et deux heures de classe où là encore, la relation passe par une troisième composante tangible.

à en suivre le long et difficile cheminement. Reste à savoir enfin, ce qu'ils deviendront dehors.

LES CONDITIONS DE CETTE GESTATION -

Ils arrivent "neufs", non seulement parce qu'ils ne connaissent personne, ni encore parce qu'ils ne retrouvent pas des structures d'établissement classique, mais parce que nous ne fonctionnons pas sur une représentation de l'individu, nous forgeant une opinion d'après ce qu'il est, ce qu'il fait dans des situations précises.

Le nouvel arrivant ne retrouve pas ce découpage de temps en temps thérapeutique (fictif) et temps réel comme au niveau de l'espace entre zones thérapeutiques et lieux de vie du quotidien. Le temps comme l'espace s'articule autour de la vie de la Commune et

- six heures de vie de groupe concernant les repas que les accueillis prennent avec la communauté, et au cours desquels éclatent bien des conflits qu'ils doivent résoudre seuls, sachant toutefois notre intervention imminente au cas où les solutions apportées seraient par trop expéditives.

La vie de groupe concerne aussi les veillées animées par des membres de la communauté, et toute l'organisation proprement matérielle de cette vie : la répartition des tâches d'entretien par exemple, avec toujours un contrôle qui s'exerce par la communauté afin d'éviter que les conflits ne prennent des proportions dangereuses.

Enfin trois heures de temps libre où chacun se retrouve, fait le point, avec toujours la possibilité d'échapper à ce face à face solitaire en recherchant

la compagnie d'un membre de la communauté.

À u niveau de l'espace également tout est mis en place pour favoriser cette vie de groupe, avec toutefois l'exercice d'un contrôle par la communauté : l'Accueil loge au troisième, une partie de la Communauté loge au deuxième étage avec une chambre de filles, et une autre partie de la communauté se trouve au premier étage avec l'infirmier.

Les relations de l'Accueil et de la communauté s'établissent à plusieurs niveaux. Les échanges sont fréquents, individuels comme collectifs, intervenants à tous moments, pendant les occupations dirigées comme les temps libres, selon la nature du problème à résoudre.

Ce qui est important, c'est qu'ils n'ont pas en face d'eux des spécialistes enfermés dans leurs spécialités, mais des personnes disponibles bien que remplissant des rôles très précis et aussi diversifiés que le commande le bon fonctionnement d'une collectivité.

Il n'y a pas de tâches éducatives par opposition à des tâches qui ne le sont pas, des situations plus éducatives que d'autres, la relation entre membres de l'Accueil et membres de la communauté s'établissent à tout moment de la journée et en tous lieux.

Il y a toutefois des réponses qui peuvent être apportées individuellement et d'autres qui doivent être élaborées collectivement, et pour cela des instances sont édifiées qui permettent ce passage de l'individuel au collectif.

Chaque jeudi a lieu la réunion, nommée Assemblée communautaire, qui est le moment important dans la vie du groupe puisqu'elle permet d'exposer les difficultés que rencontrent ses membres au niveau de cette vie de groupe, ou les revendications du groupe tout entier, pour apporter des améliorations à son existence.

En outre, ces réunions permettent de libérer l'agressivité emmagasinée par une semaine de vie commune tout en la canalisant vers des règlements "pacifiques".

D'autre part, par un système de représentation (deux délégués élus par les membres de l'Accueil) représentent le groupe au niveau de l'instance dirigeante qui est le Conseil communautaire).

La vie du groupe trouve une plus grande cohésion, groupe qui peut par cette modalité prendre une part active à la vie de la communauté.

L'échange est également rendu possible avec des groupes extérieurs, échange extrêmement fructueux.



Une politique éducative est une science ardue et subtile. C'est un ensemble de moyens donnés dans un but éducatif donné

Le but et donc les moyens peuvent être très variés suivant divers paramètres (époque, structure sociale, idéologie dominante)...

En ce qui concerne la communauté, notre but au niveau éducatif varie sensiblement suivant les

groupes auxquels nous nous adressons.

Nous n'avons pas de règles toutes faites.

Au niveau de l'éducation d'un enfant, également d'un membre de l'Institut d'Accueil, nous visons essentiellement à un apprentissage de la liberté comme possibilité de chacun, de développer le plus possible ses capacités afin de pouvoir choisir sa voie.

Au niveau de la communauté, d'autres exigences s'ajoutent. L'action thérapeutique qu'elle veut mener et la nécessité que cela implique tant dans l'individuel que dans le collectif.

Celles-ci doivent primer sur tout choix individuel contradictoire. Les moyens que nous nous donnons sont communs à la base. Nous mettons d'abord en place ce qu'on peut appeler une structure collective primaire. Cette notion ne nous est pas "tombée du ciel" de manière abstraite, nous l'avons tiré de notre pratique éducative et d'une remise en question permanente de celle-ci.

Il est important de dire que les enfants ou adultes pourtant dans des situations d'échec, de souffrance très profonde nous ont considérablement aidés, nous ont

le projet éducatif

tendu la main en nous faisant confiance et en acceptant de suivre notre démarche en sentant que nous étions de leur côté, malgré le peu de clarté alors de notre pratique.

A la base, il y a pour nous la conviction que tout individu même considéré comme mauvais ou pervers, délinquant ou fou, mis dans des conditions humaines normales a un comportement normal.

Nous croyons en l'homme.

Cela paraît difficile à croire, mais les distances entre des habitudes antisociales mêmes extrêmes, entre une certaine expérience ayant un caractère inacceptable pour notre société et l'expérience normale est insignifiante en fait, la marge entre l'éducatif, le social et la thérapeutique est très faible.

Nous ne voulons pas faire de rééducation. Nous mettons en place la même structure au niveau éducatif même s'il y a au bout une visée thérapeutique.

Les deux démarches sont exactement les mêmes, on rajoute seulement quelques "bornes" au niveau thérapeutique.

Au point de vue pratique, et d'abord, nous ne bloquons pas les phénomènes psychosociaux du groupe actuel, nous avons à faire et le monde doit se connaître et pouvoir établir une relation, le groupe doit pouvoir avoir son unité psychologique propre.

Nous mettons ensuite en place avec le groupe des bornes. Dans notre fonctionnement interne, les bornes sont modifiées dans les règlements intérieurs des services.

Quel est notre but ?
(manger, s'amuser, dormir, apprendre la poterie, résoudre nos problèmes, avoir une action

...rapéutique...etc).

Quels moyens nous donnons-nous ? On tient compte ici des individus, du groupe, de l'environnement extérieur, de la façon dont on nous vit, des contradictions possibles du contexte social. Nous nous rendons compte d'ailleurs de temps en temps des entraves que nous pose le contexte social.

Les pauvres n'ont pas le choix, n'ont pas d'alternative. Les autres en ont. Nous sommes obligés de maintenir, contrôler et d'adapter beaucoup plus en fait au niveau extérieur aux dépendants quelquefois des enfants ou des jeunes que nous accueillons.

Les "bornes" peuvent être très variables mais des principes sont à respecter obligatoirement.

La charte : Il faut avoir conscience de ce qu'on fait, savoir où on va, où si les principes et actions sont très limités, l'essentiel est la clarté.

Le respect des décisions prises tant qu'elles ne sont pas remises en question.

Pas d'uniformité : dans les décisions mais pas non plus de différence de principe. Il faut faire soi-même ce qu'on exige des autres sauf s'il y a une raison. Ce principe est d'une importance capitale.

Il touche les notions d'autorité, de discipline, posant toujours tant de problèmes.

Pour nous, l'autorité, la discipline ne sont pas des buts en soi, seulement des moyens d'arriver au but éducatif fixé.

L'autorité vraie ne peut être que la vie, le travail, la personnalité, la conduite tant dans une famille, une école, une collectivité.

S'il y a là harmonie et bonheur, on n'a nullement besoin d'artifice pour obtenir de la discipline ni des punitions, de récompense.

Nous disons souvent à la communauté que si notre fonctionnement est cohérent, celui de l'Accueil le sera aussi, que si nous aimons travailler et savons le faire, ils sauront aussi, que si nous sommes bien ensemble, ils le seront aussi, qu'aucun mégot ou papier ne traînera plus nulle part, si chaque membre de la communauté le ramasse, même si personne ne le sait.

Au fond, l'éducation ne peut être que sociale, on ne peut résoudre les problèmes de marginalité, maladie mentale, pauvreté, délinquance, et que par une prise en charge de la société entière de toute la population.

ABONNEMENT a u PETIT CORPATUS

Après quelques changements, le Syndicat d'Initiative s'étant transformé en Office Municipal du Tourisme, votre journal a été pris en charge, pour conserver sa neutralité, par une nouvelle association:

CULTURE ET LOISIRS de l'OBIOU continuera avec la même équipe à faire paraître le Petit Corpatus, tous les mois et il sera distribué individuellement aux personnes ayant renouvelé leur abonnement.

NOUVEAUX TARIFS

Pour les personnes résidant à Corps _____	20 frs
Pour les personnes de l'extérieur, numéros envoyés par la poste _____	25 frs

Les cartes sont à retirer chez :

Catherine MEI, Pharmacie
Cisèle ROUX, le Cliché

Pour les abonnés de l'extérieur, dès réception des chèques, la carte sera jointe au prochain numéro.

Suite à notre appel, plusieurs bonnes volontés se sont manifestées, nous les accueillons avec plaisir et les remercions de leur aide.

La Mairie nous communique les deux lettres
suivantes

Le Directeur Départemental des affaires sanitaires et sociales
à Monsieur le Maire de Corps

OBJET - Subvention en faveur du club de personnes âgées.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par décision du 20 décembre 1977 le Conseil Général a alloué à votre Commune une subvention de 4.000 frs en faveur du club de personnes âgées.

Cette subvention pourra être mandatée par mes soins, sur présentation des factures de la totalité de l'équipement soit quatre fois le montant de la subvention accordée, (16.000 frs).

Pile Dr Départemental,
l'Inspecteur : P. Laprotte.

Ville de Ste Geneviève des Bois à Mr le Maire de Corps

Monsieur le Maire et Cher collègue,

Je tiens à vous remercier des mesures tout à la fois rapides et efficaces que vous avez prises en faveur des jeunes Genevoisains en en classe de neige dans votre commune.

Je vous suis reconnaissant d'avoir, aidé matériellement le personnel de la colonie et l'évacuation des enfants, et, pour leur hébergement, mis à leur disposition les locaux de l'école de Corps et ceux de la Mairie.

Je ne permets de vous demander d'être notre interprète auprès du personnel communal et des instituteurs de Corps et de tous vos collègues du Conseil.

Renouvelant mes remerciements je vous prie d'agréer.....

Signe Jean OOGHE

Sinstituteur Mairie

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

**GROUPE D'ÉTUDES
et de
PROGRAMMATION**

Adresse Postale :

Direction de l'Équipement GEP
45 X
38040 Grenoble Cedex

COMMUNE DE CORPS

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Réunion du GROUPE DE TRAVAIL en MAIRIE
le MARDI 17 JANVIER 1978 à 9h.30

Référence à rappeler :

GEP/SI/PL/MP/n°

- C O M P T E - R E N D U -

Le GROUPE de TRAVAIL créé le 13 Décembre 1976 par arrêté préfectoral et modifié le 23 Avril 1977 en vue de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols de la commune de CORPS, s'est réuni en MAIRIE le 17 JANVIER 1978 à 9h.30.

Etaient présents:

MM. GARDIN Maire, présent au début de la séance.
PELLISSIER 1er Adjoint
Mme ROUX Gisèle 2ème Adjoint
MM. MEI Conseiller Municipal
GONSOLIN Joseph ... Membre consultatif
RÉCARD Membre consultatif
RIVIERE Roger Membre consultatif
EYMARD Membre consultatif
BOUVIER Georges ... Membre consultatif
RAFFIN Yves D.D.A.
MARTIN Noël D.D.A.
EYMOND-LARITAZ Urbaniste
LANDEROIN Pierre .. I. TPE

Excusé :

M. PUGET Ingénieur en Chef des Mines

.../...

M. le Maire ouvre la séance à 9 heures 30.

Bien que cette séance soit en principe essentiellement réservée à l'examen du règlement d'urbanisme, les travaux du P.O.S. s'orientent dès le début de la séance vers une modification du document graphique tel qu'il était arrêté lors de la séance précédente.

M. CARDIN demande que le projet de route reliant la ville de CORPS à BOUSTIGUE soit reporté sur le P.O.S. et considéré comme un aménagement à prendre en considération. M. le 1er Adjoint souhaite également voir cette étude reprise par le P.O.S.

Le GROUPE de TRAVAIL exprime son accord et adopte les propositions de M. le Maire et de M. le 1er Adjoint.

- le tracé de cette route traverse la zone NB prévue au lieu-dit "LA COTE". Cette zone NB de faible superficie est supprimée; les terrains qu'elle comprenait seront désormais classés en NO.
- dans la zone NB située au lieu-dit "DESSOUS-LARA" les parcelles boisées seront protégées.
- dans la zone ND située à BOUSTIGUE les équipements pastoraux seront autorisés, le règlement d'urbanisme sera modifié en conséquence.

Les exemplaires du règlement d'urbanisme ont été distribués en nombre insuffisant. Les représentants de la commune n'ont pas tous pu en prendre connaissance. Il est décidé de remettre l'examen de ce règlement d'urbanisme à une prochaine séance qui ne se tiendra qu'après que chacun des membres du GROUPE de TRAVAIL ait pu en étudier le texte.

Le GROUPE de TRAVAIL décide de procéder à l'examen de 2 cas particuliers concernant une demande de P.C. et un C.U.

- P.C. demandé par M. TEMPLETT

sur la parcelle n° 31 cadastrée dans la section AG.

Cette parcelle se situe dans une zone UB au P.O.S.
Une construction à usage d'habitation peut y être élevée
en respectant les règles du règlement d'urbanisme. Toutefois
l'architecture du projet tel qu'il est présenté est
tout à fait inacceptable.

- C.U. demandé par M. Henri TURC

sur la parcelle n° 147 et 163 de la section AG.

Cet immeuble est situé en zone UA. Un avis favorable
est donné par le GROUPE de TRAVAIL sur le principe
de l'aménagement du bâtiment existant sur cette parcelle.

L'INGENIEUR des T.P.E.
Chef du Secteur Montagne


P. LAUDERCIN

MF/mm

Département de l'Isère

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

HOTEL DES ADMINISTRATIONS
9, quai Créquy - 38 - GRENOBLE

Téléphone (76) 54.74.18 et la suite

Adresse Postale :

Direction de l'Équipement
45 X
38040 Grenoble Cedex

LE DIRECTEUR

Référence à rappeler :

INERA/

Grenoble, le 31 Janvier 1978

Le Directeur départemental de l'Équipement

A Monsieur le Docteur CARDIN

Conseiller Général

Maire de

38970 - CORPS

Monsieur le Conseiller Général,

Par votre lettre du 19 Décembre 1977 vous avez attiré mon attention sur la diminution de la fréquentation hôtelière que vous avez observée au cours de l'été dernier à CORPS, et que vous attribuez au détournement de circulation résultant de l'opération "Bison Fûté".


J'ai fait examiner les conséquences que cette opération a eues sur le trafic routier et il apparaît que c'est seulement sur les jours de forte pointe du trafic (derniers jours de Juillet et d'Août) qu'une réduction peut être constatée dans le volume de circulation par rapport à l'année 1976, le trafic moyen de l'été étant resté tout à fait stable. Il serait intéressant de confronter cette donnée avec les observations des hôteliers pour rechercher si d'autres causes ne viendraient pas jouer dans le même sens.

Parallèlement j'ai saisi la Direction des Routes, qui organise l'ensemble de l'opération "Bison Fûté", de votre demande qui rejoint, je crois, une demande analogue émanant du département des Hautes-Alpes.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui pourra lui être donnée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Général, à l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments les meilleurs.

LE DIRECTEUR,


M. FAURE

Ministère de la Culture et de l'Environnement

DIRECTION DU LIVRE

4, rue de la Banque, 75002 Paris
Tél. : 261-54-80

23 JAN. 1978

Réf. DL 5 - 40

Paris, le

Le Ministre de la Culture
et de l'Environnement

à

Monsieur le Maire *de Corps*
S/C de Monsieur le PréfetOBJET : Crédit pour achat de livres destinés à la bibliothèque municipale.

A l'occasion d'opérations conduites par les villes pour moderniser leur bibliothèque et améliorer son fonctionnement, le Ministère de la Culture et de l'Environnement ouvre des crédits exceptionnels destinés à contribuer à l'équipement en livres des nouvelles installations.

Je suis heureux de vous annoncer qu'un crédit de ce type vient d'être ouvert à votre commune au titre de l'opération suivante :

*aménagement d'une bibliothèque municipale dans une
salle de la mairie*

Son montant est de : *8 000 francs*

La note ci-jointe précise les conditions d'utilisation de ce crédit qui n'est pas directement rattaché au budget communal. J'insiste dès à présent sur la nécessité de ~~me~~ renvoyer dans les plus brefs délais les factures après réception des ouvrages et certification, de manière à réduire l'importance des intérêts moratoires versés en cas de retard par l'administration centrale et qui viendraient en déduction de votre dotation.

J'espère vivement que le concours ainsi apporté par l'Etat aux initiatives de votre municipalité encouragera l'action que vous comptez poursuivre en faveur de la lecture publique.

N. J. 1

N° DE CATEGORIE

1

(à rappeler sur toute correspondance)

Pour le Ministre de la Culture
et de l'Environnement

Le Directeur du Livre

J.C. Groshens
J.C. GROSHENS

PC/JG.-

PREFECTURE DE L'ISERE

SERVICE DE LA COORDINATION
ET DE L'ACTION ECONOMIQUE

100 SECTION ECONOMIQUE

Renvoyer dans la réponse les indications
ci-dessus et être figuré obligatoirement
sur l'enveloppe l'adresse postale suivante

BOITE-PORTALE 1000
38021 GRENOBLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANÇAISE

GRENOBLE, le 1er FEVRIER 1978.-

LE PREFET DE L'ISERE

à

MONSIEUR LE MAIRE DE CORPS

(s/c. de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement
de GRENOBLE).

OBJET : Subvention pour travaux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur
ma proposition, la Commission Départementale a décidé, au cours
de sa séance du 13 JANVIER 1978, d'allouer à votre commune
une subvention de 5.000F. calculée au taux de 50 % pour le
financement de travaux d'amélioration de sentiers touristiques

Je vous prie de bien vouloir vous mettre en
rapport avec la Direction départementale de l'Agriculture
3, Rue Gustave Flaubert à GRENOBLE (tél. : 09.41.09) pour la
mise en oeuvre de cette subvention.

Le PREFET,

Le Secrétaire Général

ASSEMBLEE GENERALE : Elle a eu lieu le lundi 25 février 1975, salle de réunion de la Mairie de Corps, en présence d'une assistance assez nombreuse (quelques 25 participants).

Après que le président eut donné lecture du compte-rendu financier qui laisse apparaître une trésorerie parfaitement saine, il développa le programme d'alevinage de la saison passée qui se répartit comme suit :

10.000 oeufs de truite "fario" boîtes Wyber,
15.000 alevins de truites "fario",
600 truites "fario" de 21 cm

Ensuite, et à l'unanimité des présents, le bureau sortant fut reconduit dans sa totalité, soit :

Président : René FEGE
Vice-Président : Roger RIVIERE
Trésorier : Albert MEYNIER
Secrétaire : Jean BALLET
Membres : PELLISSIER E. - MILLY S. - BLANC H. -
ROVETTO Jean. - BONNEL Alphonse.

Pour l'année 1978 - ont été prises les décisions suivantes:

- Maintien du concours de la plus grosse truite
- A noter que pour 1977, le classement en a été :

1er - Mr RUTTY Alain
2ème - Mr RYMOND Jacques
3ème - Mr MARTINELLI Pierre

- de maintenir, aux Dimanches, lundis, Mercredis et samedis les jours de pêche en période d'ouverture à la Sezia;
- de porter à 5 francs le montant de la carte journalière -
- de déverser courant novembre 1978, quelques 1000 truites fario de 21 cm, en plus de l'alevinage ordinaire.

D'autre part le nouveau tarif des timbres pour la campagne de pêche 1978, est le suivant :

Timbre ordinaire = 14 frs
timbre suppléant. 25 frs
timbre fédéral = 10 frs

Quand à la période d'ouverture de la pêche en 1ère catégorie elle débutera le samedi 4 Mars pour finir le lundi 9 octobre.

Le Président : René FEGE

GRANDE ACTIVITE CHEZ LES POMPIERS

Le mauvais temps qui a sévi durant le mois de février, a causé de nombreux méfaits et occasionné de nombreuses sorties aux pompiers :

Avalanches sur le N° 85
Evacuation de la Colonie de Ste Genevieve des Bois.
Déchargement des toits;
Aide à la protection civile le dimanche 12 février;
Appel aux Terrasses pour inondation;
Inondations des caves de la Grande Rue durant 2 jours et 2 nuits.

A chaque appel, ils sont venus nombreux apporter leur aide benevole, qu'ils soient remercié remerciés de leur bonne volonté.

Il est à noter que l'achat d'une pompe vide-cave est survenu au bon moment, pour leur faciliter la tâche. Les pompiers remercient la Municipalité pour cette acquisition.

Le Lieutenant R. RIVIERE

CORPS - BEAUMONT

Le jeudi 19 janvier, les membres du bureau de l'association d'aide à domicile en milieu rural du canton de Corps se sont réunis à la salle en Beaumont sous la présidence de Mme LEFEVRE.

Toute nouvelle, (crée en décembre dernier), mais forte du dynamisme et de la generosité de ses membres, cette association se met à la disposition de toute personne du 3ème âge du canton sde Corps souhaitant être aidée chez elle : courses, ménage, présence humaine, etc... Mais un gros problème reste à résoudre trouver des aides-ménagères, au moins une par village. L'aide-ménagère est employée par l'association et assure une heure ou deux (ou moins ou plus selon les besoins et sa disponibilité) de travail par semaine chez des personnes du 3ème âge, quelques bonnes volontés se sont déjà fait connaître et nous les en remercions; mais bien que tièdes actuellement, les besoins ne tarderont pas à grandir, et c'est pour faire face à toutes ces demandes que nous présentons que l'Association d'aide a domicile lance un appel à vous tous lecteurs du Petit Corpatus et vous demande de l'aider dans sa tâche, lourde certes, mais qui lui tient à coeur.

Pour tous renseignements, vous pouvez soit vous adresser à l'Assistante sociale: Mairie de Corps; soit écrire ou téléphoner à :
Mme LEFEVRE Le Lautat 38970 CORPS - Tél. 17 à Corps
Mme BONEL Thérèse 38350 LA SALLE EN BEAUMONT - Tél. 9 à la Salle en Bt

A L I N E

ARTISANAT - C. LEBLANC vous invite à lui rendre visite
Grande Rue à CORPS - (face au porche de l'Eglise)
Entrée libre - 10% de remise aux habitants de CORPS

Vive la S^{te} Agathe !

Le mardi 7 février, les dames de Corps et des environs se sont rassemblées au Nouvel Hôtel, pour fêter Ste Agathe.

Elles étaient plus de 30, pour apprécier l'excellent repas préparé et servi par Gérard et Nicole BÉLLISSIER.

Chansons et bonnes histoires égayèrent l'assistance, puis ce fut le tour des jeux et de la danse, plus particulièrement les jeux des bouteilles appris par le club du 3ème âge, lors de son voyage en Bretagne qui eut beaucoup de succès.

C'est dans une chaude ambiance que se déroula la soirée, qui se termina assez tard, en se disant :

"A l'année Prochaine"



PROTECTION DE LA NATURE

(Flore et faune sauvages et sites)

Aux termes d'un décret n° 77-1295 du 25 Novembre 1977 (J.O.27 p. 5560) la LISTE, prévue par l'art.4 de la loi n° 75-629 du 10 juillet 1976, des ESPECES ANIMALES non domestiquées et des ESPECES VEGETALES non cultivées protégées, déterminées par arrêtes conjoints du Ministre chargé de la protection de la nature, et soit du ministre de l'agriculture, soit, pour les espèces marines du min. chargé des PECHEES MARITIMES... (art. 1er)- les AUTORISATIONS DE DE CAPTURE ou de prélèvement des fins scientifiques d'animaux ou végétaux des espèces ainsi protégées sont délivrées par le Min. chargé de la protection de la nature, avec décision conjointe du min. chargé des pêches maritimes s'il s'agit d'espèces marines (art.2) si L'EMPLOI DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES à usage agricole ou de produits assimilés, risque de porter atteinte à la faune ou flore protégées, les conditions d'UTILISATION particulière sont définies par arrêté conjoints des Min. agriculture, de la protection nature et éventuellement du min. charge des pêches maritimes (art.3)/ Afin de prévenir la disparition d'espèces (flore ou faune) protégées, le PREFET peut fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d'un département.. la conservation des BIOTOPES tels que : mares, marécages, marais, haies, bosquets, landes, dunes, pelouses ou toutes autres formations naturelles peu exploitées par l'homme, dans la mesure où ces biotopes ou formations sont nécessaires à L'ALIMENTATION, LA REPRODUCTION REPCS OU SURVIE de ces espèces (art.4) : le Préfet peut interdire, dans les mêmes conditions, les actions pouvant atteinte d'une manière indistincte a l'EQUILIBRE BIOLOGIQUE des MILIEUX, notamment L'ECOBUAGE, le BRULAGE des CHAUMES, le brulage ou le broyage des VEGETAUX sur PIED, la DESTRUCTION de TALUS des HAIES et L'EPANDAGE DE PRODUITS PARASITAIRES -(art. 4 in fine). Ceux qui contreviendraient à ces arrêtes préfectoraux seraient punis des peines prévues à l'art R.38 du Code pénal : amende de 60 frs à 500 frs et 1 à 8 jours de prison pouvant être porté à 10 jours en cas de récidive (art. 6).

à Suivre

D. FERROT

-o-o-o-o-o-o-o-o-

LE **N**APOLÉON

POUR INFORMATION =

CORPS DE S. A. 1971

Monsieur le Docteur CARDIN
Conseiller Général
Maire de CORPS

Monsieur le MAIRE

Je vous ai véritablement renouvelé il y a quelques jours, les motifs pour lesquels le retardement de la fête patronale de CORPS, qui avait normalement lieu le dernier dimanche de Juin ou le premier de Juillet, me paraissait inopportune, et combien au contraire l'avancement de cette date me paraît être souhaitable.

Ayant dirigé dans cette commune depuis quelques trente ans, sans grands éclats mais sans déboire préjudiciable au pays, plusieurs entreprises commerciales et participé de façon déterminante malgré mes modestes fonctions à des réalisations dont personne aujourd'hui ne conteste l'intérêt, je crois pouvoir me permettre cette intervention.

Je dirai donc qu'actuellement, la seule réelle ressource de notre village, dont on constate la progressive et rapide désagrégation malgré quelques sporadiques et éphémères sursauts, est la saison estivale qui démarre début Juillet pour atteindre péniblement la fin du mois d'Août.

Pendant cette courte période le commerce qui végète ou s'immobilise durant le reste de

.../...

L. M. N. .../...

L'année, est saturé. Alors pourquoi cette date?

Cette manifestation attire de nombreux forains qui, durant huit jours campent sur la place avec leurs manèges, caravanes, camions, mobilisant le parking (utile et sans doute insuffisant, puisque la municipalité a démolie à grands frais, ces dernières années, un quartier du village pour en augmenter la capacité.) empêchant ainsi l'arrêt des touristes, ce qui prive le commerce local de leur clientèle.

J'ai en outre attiré votre attention sur les préjudices personnels que me portaient ces dispositions. Préjudices partagés par les "Logis de France" et l'office du Tourisme, qui il y a quelques années encourageaient la modernisation de mon hôtel en vue de son classement, "hôtel de Tourisme 2 étoiles Nouvelles Normes".

En effet, la présence ~~excessive~~ de ces manèges a pour effet de chasser une partie de ma clientèle, et une alternance de leur lieu de stationnement serait, me semble-t-il, équitable.

Il existe en effet l'a tres places, dont l'une à l'extérieur du village sur la route du sautet, qui ~~devrait~~ être l'ancien emplacement conditionnel réservé à cette manifestation.

Mes arguments n'ont sans doute pas convaincu votre conseil municipal, puisque dès mardi les forains se sont de nouveau installés sur la place Napoléon dans la confusion la plus complète, en l'absence de tout employé communal ou membre de la municipalité.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître la gravité des raisons qui ont déterminé

.../...

LE NAPOLEON

.../...

cette décision contraire aux principes d'équité dont
la majorité de votre conseil se recommande.

En tout état de cause, un préjudice
indéniable me frappe et le caractère définitif que semble
prendre ces dispositions m'amène à vous demander de bien
vouloir me consentir une réduction proportionnelle au montant
de mes impôts locaux, qui comme vos le savez, ne figurent pas
dans les privilèges.

En communication de
Dans l'attente de votre décision, je vous
prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes
sentiments distingués.



le coin

Cuisine

PAUPIETTES DE BŒUF

(4 personnes)

1. Ingrédients : 4 biftecks de 100 g chacun. *Farce :* 200 g de chair à saucisse. 1 tasse de mie de pain trempée dans du bouillon (ou du lait) et pressée. 1 jaune d'œuf, 1 tasse de persil haché, sel, poivre. *Pour la cuisson :* 3 c à soupe d'huile, 1 carotte, 2 oignons, 1 petite couenne de lard, 2 dl de vin blanc sec, sel, poivre.

2. Mélangez la chair à saucisse, la mie de pain, le jaune d'œuf, le persil, sel et poivre. Pétrissez bien à la fourchette pour obtenir une farce homogène.

3. Faites revenir cette farce dans l'huile pendant une dizaine de minutes.

4. Partagez la farce en quatre tas et disposez-les au milieu de chaque bifteck.

5. Roulez et ficolez avec un fil de cuisine pour former des petits paquets. D'autre part, pelez les oignons et les carottes, coupez-les en dés ainsi que la couenne et faites-les revenir dans l'huile. Déposez les paupiettes per-dessus. Au bout de 15 mn, retournez-les.

6. Assaisonnez. Mouillez de vin blanc et laissez cuire doucement à couvert pendant 1 h. Pour servir, retirez les ficelles et passez la sauce au chinois (passoire très fine). Accompagnez du légume de votre choix.

Variante : vous pouvez remplacer le vin blanc par de la bière ou du bouillon.

PAUPIETTES DE VEAU AUX OLIVES

(6 personnes - recette de la couverture)

6 escalopes de veau très fines. *Farce :* 200 g de chair à saucisse, 2 œufs, 150 g de mie de pain, 2 échalotes, 2 c à soupe de persil haché, sel, poivre. *Pour la cuisson :* 50 g de beurre ou de margarine, 2 oignons, 4 tomates, thym, laurier, 2 dl de vin blanc sec, 150 g d'olives vertes.

Faites bien aplatis les escalopes par votre boucher. Préparez la farce : mélangez la chair à saucisse, les œufs, le pain émiété, les échalotes et le persil hachés, assaisonnez. Posez un peu de cette farce au milieu de chaque escalope, roulez et ficolez. Faites-les dorer dans la matière grasse de tous côtés, ajoutez ensuite les oignons hachés, les tomates pelées et concassées, le thym et le laurier. Assaisonnez de nouveau et mouillez de vin blanc. Couvrez et laissez mijoter pendant 1 h. Quinze minutes avant la fin de la cuisson, joignez les olives dénoyautées et blanchies (plongées 2 mn dans de l'eau bouillante et égouttées). Retirez les fils pour servir. Accompagnez d'une purée de pommes de terre ou de riz créole.

GÂTEAU FOURRÉ À LA CONFITURE

Faites une pâte avec 250 g de farine, 150 g de sucre, une pincée de sel, 150 g de beurre fondu, 2 œufs et le zeste râpé de 1 citron. Laissez reposer 1 h au frais, puis faites-en deux abaisses que vous disposerez dans un moule à manqué beurré, en intercalant une couche de confiture (au choix) entre les deux. Soulevez bien les bords, dorez à l'œuf et laissez cuire 50 mn à four moy.

COLIN, SAUCE TOMATE

(photo)

Faites cuire en coulis épais 1 kg de tomates avec 1 oignon haché, 1 gousse d'ail râpée, persil, thym, laurier, sel et poivre. Ajoutez 2 ou 3 cornichons en rondelles. D'autre part, faites cuire au court-bouillon 4 tranches de colin (ou de cabillaud), 6 à 8 mn selon l'épaisseur. Egouttez-les, rangez-les dans un plat, nappez de sauce et repassez 5 mn à four chaud.

LES TISANES OUBLIÉES

Les herbes ont des propriétés thérapeutiques certaines que nos grands-mères connaissaient bien. Redécouvrez les vertus des « simples » en infusion (on peut, bien sûr, utiliser des herbes séchées).

Le basilic : c'est un antispasmodique que l'on conseille pour soigner les migraines d'origine nerveuse (20 à 25 g de feuilles par litre, en infusion).

La marjolaine a des propriétés calmantes. La médecine populaire l'utilisait pour vaincre les migraines, les douleurs d'estomac, les rhumatismes...

La menthe : digestive et stimulante (5 g par litre). Le soir après le repas, mélangez-la au tilleul.

Le romarin : conseillé pour soigner l'asthme et certaines affections des voies digestives (10 à 50 g par litre).

Le sauge : stimulante, tonique, digestive, antisudorale... c'est la plante aux mille vertus que résume bien ce dicton : qui a de la sauge dans son jardin n'a pas besoin de médecin. (10 g par litre).

Le thym : c'est aussi une panacée aux propriétés antiseptiques puissantes, que l'on conseille pour les troubles digestifs, pour lutter contre la toux et prévenir le rhume (25 à 30 g par litre).

CROÛTES AUX CHAMPIGNONS

Faites cuire dans 2 verres de vin blanc 250 g de champignons de couche émincés, avec sel et poivre. Disposez-les sur 4 tranches de pain beurrées, couvrez d'une lamelle de fromage et faites gratiner. Saupoudrez de persil haché pour servir.

SOLUTION DES JEUX

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
B	A	L	E	S	A	R	S	A	R	S	C	O	R
L	I	O	N	A	L	P	A	B	A	B	A	S	
A	C	H	E	S	E	L	A	N	L	O	U	P	
I	L	L	E	R	P	H	I	L	E	S			
B	E	S	T	A	N	E	L	O	I				
E	S	E	N	T	A	G	E	S					
A	M	E	T	A	N	E	T	R	A	S			
N	O	L	E	S	T	A	R	A	I	T			
M	A	S	E	S	T	R	A	S	O	I			
P	A	N	T	H	E	N	E	S	I				
E	N	C	I	H	E	N	A	R	D	S	I		
C	H	E	V	R	E	N	V	I	E	R			
A	U	P	A	I	N	E	T	A	G	E			
N	R	E	G	L	E	T	S	A	L	M	E		
S	I	R	I	E	Z	T	O	N	O	S	A	I	T